

GUIDE PRATIQUE – Covid-19

Mesures de protection, d'hygiène et d'aménagement du matériel À l'attention des art-thérapeutes

*Ces indications sont à **adapter** en fonction du contexte de chaque professionnel, de l'agencement des locaux, des dominantes utilisées, des publics accueillis... et du bon sens !*

FONCTIONNEMENT DU CABINET - GÉNÉRALITÉS	2
Fonctionnement / organisation	2
En amont	2
En séance	2
L'ART-THÉRAPEUTE	2
La tenue de l'art-thérapeute	2
Bien utiliser son masque	3
L'hygiène des mains	3
Retour au domicile de l'art-thérapeute	3
FONCTIONNEMENT DU CABINET – EN PRATIQUE	3
ORGANISATION DE LA SALLE D'ATTENTE	3
PRISE DE RENDEZ-VOUS	4
ACCÈS AU CABINET	4
Circulation dans le cabinet	4
Sanitaires	4
CADRE GÉNÉRAL DES CONSULTATIONS	4
À l'arrivée	4
Les prises en charge	5
Paiement des séances	5
À la sortie	5
MATÉRIEL & NETTOYAGE	5
Choix du matériel d'art-thérapie	6
Nettoyage selon les matières	6
NETTOYAGE DES SURFACES ET MOBILIERS	6
La norme virucide EN14476 – Kézako ?	7
Gestion des déchets / protection en tissu	7

Ce Guide pratique est un outil recensant les recommandations publiées par l'ARS, le Ministère des Solidarités et de la Santé, l'Institut Pasteur de Lille, l'ordre professionnel des Masseurs-Kinésithérapeutes, l'ordre professionnel des Médecins, la Fédération nationale des Orthophonistes, le Syndicat National des Psychologues et l'AFNOR.

*Il n'a pas valeur d'obligation : il se veut être un outil facilitant, pour aider à une harmonisation des mesures d'hygiène dans un contexte singulier, adapté aux pratiques art-thérapeutiques. Il a vocation à évoluer et être enrichi en fonction des pratiques et nouvelles recommandations. Surtout, chaque recommandation est à **adapter en fonction du contexte**, pour accueillir nos patients en toute sécurité, sans être dans l'excès.*

Pour tout ajout et suggestion, il est possible d'échanger via la plateforme <https://www.art-therapeutes.fr/> ou par mail : legrand.marion@gmail.com

FONCTIONNEMENT DU CABINET – GÉNÉRALITÉS

Fonctionnement / organisation

Organiser le cabinet, la salle d'attente pour limiter les risques de transmission et de contact :

- ✓ Privilégier les sièges, outils, matériels lavables que l'on peut désinfecter
- ✓ Désinfecter régulièrement les poignées, étagères, meubles ainsi que les contenants et outils
- ✓ Aérer les locaux le plus souvent possible (10-15 minutes entre les consultations)
- ✓ Espacer les rendez-vous (temps nettoyage/aération et éviter que les patients ne se croisent)
- ✓ Privilégier la transmission des documents de façon numérique (incluant factures, bilans...)

En amont

- ✓ Effectuer les prises de RDV à distance
- ✓ S'enquérir des potentiels **symptômes des patients**¹. À chaque professionnel de décider si les personnes présentant des symptômes peuvent être accueillies ou non. Le cas échéant, leur rappeler de consulter leur médecin généraliste et pour les cas avérés, **privilégier les RDV en fin de journée et respecter rigoureusement les recommandations sanitaires les plus strictes.**
- ✓ Proposer au patient de venir avec son petit matériel (stylo, feutre...) quand possible/pertinent
- ✓ Prévenir si les sanitaires sont condamnés, pour que chacun prenne ses dispositions
- ✓ Leur demander d'arriver et de partir à l'heure ou à défaut d'attendre dehors
- ✓ Limiter à un accompagnant par patient si nécessaire

En séance

- ✓ Commencer et finir la séance par un lavage des mains (patient et art-thérapeute)
- ✓ Éviter les contacts physiques (poignée de mains, accolade...)
- ✓ Privilégier les paiements par virement bancaire ou sans contact

Si l'art-thérapeute présente un ou plusieurs symptômes¹, il ne doit pas se rendre à son cabinet.

L'ART-THÉRAPEUTE

La tenue de l'art-thérapeute

Si possible, **porter une blouse ou réserver une tenue pour les soins** pour limiter la contagion à domicile. Privilégier des vêtements qui puissent être lavés à 60°C (lavage fortement recommandé après le contact avec une personne présentant des symptômes).

Le **port d'un masque** est fortement recommandé, surtout si la distance physique est inférieure à 1,5m.

- * Enlever les bijoux ; s'attacher les cheveux (et bien se laver les mains avant de les toucher)

*En cas de **prise en charge de patient COVID+**, le port d'une surblouse, de gants, d'une charlotte, de surchaussures, de sur-lunettes et/ou d'une visière est recommandé.*

Bien utiliser son masque

Conseils à **connaître** et à afficher²

¹Rappel des symptômes (tous n'apparaissent pas systématiquement et pas forcément simultanément) :
Symptômes les plus fréquents : fièvre ou sensation de fièvre / **toux sèche** / **fatigue inhabituelle**
Symptômes moins fréquents : courbatures / **maux de gorge** / **diarrhée** / **conjonctivite** / **maux de tête** / **perte brutale de l'odorat** (sans obstruction nasale) / **disparition totale du goût** / **diarrhée** / éruption cutanée / décoloration doigts ou des orteils | En savoir plus : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

² Affiche **Porter un masque** site Santé publique

⇒ Il semble courant de préconiser le port du masque à partir de 12 ans. À chacun d'ajuster selon les risques (type de transport, espace partagé, risque de croiser d'autres personnes, etc.) et selon les préconisations des autres professionnels du cabinet.

Notez que les **visières** sont, dans le contexte actuel, aussi efficaces que les **masques**.

L'hygiène des mains

Se laver les mains **avant et après chaque patient** : soit à l'eau savonneuse soit par l'utilisation de solution hydroalcoolique (SHA), selon les préconisations d'usage³.

⇒ Après 4 utilisations de gel hydroalcoolique, se laver les mains avec de l'eau et du savon

Proscrire le port des bagues, de bracelets et des montres, ainsi que le vernis et les ongles longs

Retour au domicile de l'art-thérapeute

Il est préconisé de se changer sur son lieu professionnel, afin de ne pas infecter ses sacs personnels (sac à main ou sac de repas) ou son véhicule. Il est parfois recommandé d'avoir une blouse et une paire de chaussures réservée à l'activité au cabinet.

L'art-thérapeute se désinfecte les mains avant d'entrer à son domicile

Enlever le masque par les élastiques – sans toucher les autres parties

Pour les masques lavables, l'Afnor recommande un lavage en machine à 60 °C (cycle coton), pendant au moins 30 minutes. Si vous ne pouvez pas laver immédiatement vos masques usagés, placez-les dans une boîte hermétique en attendant. Il faudra ensuite la désinfecter

Dans le cas de contact avec des personnes Covid+ ou présentant des symptômes :

Retirer chaussures, veste... et laver les vêtements (enlevés à la sortie du cabinet) qui ont été portés pendant la journée de travail à la machine à laver à 60° pendant 30 minutes minimum, séparés des autres vêtements

FONCTIONNEMENT DU CABINET – EN PRATIQUE

Organisation de la salle d'attente

Demandez à vos patients d'arriver à l'heure et privilégiez autant que possible l'attente à l'extérieur.

Dans le cas où une salle d'attente est nécessaire (*personnes ayant des difficultés à rester debout...*), l'organisation des espaces d'attente doit pouvoir remplir les critères suivants :

- ✓ L'information relative aux gestes barrières doit être affichée de façon lisible et visible⁴
- ✗ La salle d'attente doit être débarrassée de tous éléments superflus susceptibles d'augmenter le risque de contamination par contact (magazines, mobilier, jouets, plantes, porte-manteaux...)
- ✓ La **distanciation physique d'1 mètre minimum** entre les patients doit y être respectée. L'aménagement des chaises doit être prévu à cet effet, en évitant le face à face des patients
- ✓ Le port du masque peut être demandé (*adultes et enfants de plus de 11 ans*)
- ✓ 1 accompagnant maximum (si nécessaire). *Éviter que les enfants jouent dans la salle d'attente*
- ✓ Aérer largement et fréquemment les locaux (au moins 10 minutes 2 fois par jour)
- ✓ Désinfecter sièges et poignées de porte lorsque les patients les ont touchés
- ✓ Limiter la climatisation et les ventilateurs.

³ Affiches disponibles (à accrocher sur l'évier) Cf. dossier « Kit affiches »

⁴ Cf. affiches recommandations Gestes barrière, port du masque + indications des règles de votre cabinet.

Prise de rendez-vous

La prise de RDV doit se faire **exclusivement à distance** (téléphone, mail, plateformes internet) afin :

- ✓ D'éviter l'augmentation du nombre de personnes circulant au cabinet et en dehors du cabinet
- ✓ D'informer de l'obligation du port d'un masque (le cas échéant) lors de son déplacement pour se rendre au cabinet et lors de son RDV
- ✓ Demander au patient d'apporter son stylo ou petit matériel à usage personnel
- ✓ D'inviter à utiliser les toilettes du domicile avant de venir.

Accès au cabinet

L'accès au cabinet n'est autorisé qu'aux patients disposant d'un RDV - accompagné éventuellement d'un aidant ou d'un parent pour un mineur (1 seul)

Informez l'accompagnant qu'il ne devra pas attendre dans la salle d'attente durant le rendez-vous et prévoir avec lui un horaire de retour (qui sera respecté !)

Informez les patients de venir à l'heure précise du rendez-vous, et non en avance

L'utilisation **de climatisation et de ventilateurs** sont à limiter au maximum. Pas de ventilateur si une personne présente ne porte pas de masque. Si un système de climatisation/ventilation est utilisé, il est nécessaire de pratiquer une aération régulière par ouverture des fenêtres au moins 2 fois par jour⁵.

Circulation dans le cabinet

Dans le cas d'un espace partagé, un marquage au sol notamment au niveau de la zone d'accueil peut permettre de faciliter le respect des mesures de distanciation physique.

Lors de son parcours au sein du cabinet le patient doit **éviter au maximum tout contact non indispensable** (exemple : ne pas poser les mains inutilement sur les meubles, poignées, etc.)

Un temps de latence entre deux rendez-vous est à préconiser (15-20 min.), afin de prévoir le temps de désinfection, d'aération et éviter tout croisement/contact entre les patients : porter une attention particulière aux surfaces en contact direct avec le patient (poignées, meubles, chaises...)

=> cf. article sur le nettoyage, en page 6

Sanitaires

Prévenir en amont de leur accessibilité : fermés / ouverts uniquement sur demande / accessibles.

Si les sanitaires sont accessibles : des **moyens de désinfection** sont **mis à disposition** pour les mains, ainsi que pour la désinfection de la lunette des WC et le bouton de chasse d'eau. Une désinfection complète est à prévoir chaque soir.

Cadre général des consultations

À l'arrivée

Selon vos recommandations, le patient doit porter un masque avant d'entrer. Prévoir la possibilité d'en fournir si c'est demandé et qu'il n'en porte pas.

Une fois passée la porte d'entrée, le patient doit immédiatement se désinfecter les mains : accès à un évier ou mise à disposition de gel hydroalcoolique.

⁵ <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/system/files/2020-05/210520-FicheCOVID-19Aeration-ventilation-climatisationVdef.pdf>

Les prises en charge

L'art-thérapeute limite au maximum les contacts physiques avec le patient dans le cadre de sa pratique et de ses outils.

La distanciation d'un mètre minimum entre l'art-thérapeute et le patient doit être respectée au maximum, et est obligatoire dans le cas où le patient ne porte pas de masque.

L'évaluation du **rapport bénéfice/risque** (notamment risques de contamination par contact), doit **orienter le choix des techniques mises en œuvre**. Des gants jetables peuvent être prévus.

La présence d'un tiers (parent, aidant ...) pendant le soin peut être tolérée sous respect des gestes barrières et si elle s'inscrit dans le protocole thérapeutique.

Pas d'échange des objets personnels (téléphone, stylos) ; sinon désinfection systématique.

Dans le cas d'**utilisation de matériel partagé**, il doit être **désinfecté avant et après utilisation** avec un détergent désinfectant virucide répondant à la norme EN 14476.

Dans le cas où il ne pourrait être désinfecté immédiatement, il est possible de le mettre dans des boîtes en plastique étanches et de procéder à la désinfection en fin de journée.

Patient + art-thérapeute : commencer et finir la séance par un **lavage des mains**

⇒ *Éducation au lavage des mains si nécessaire*

Païement des séances

- Favorisez les moyens de paiement dématérialisés : virement bancaire, paypal, mode sans contact pour les CB (*le plafond de la plupart des CB sans contact a été augmenté à 50€*).
- Si paiement par chèque, demandez au patient de penser à prendre un stylo.
- Limiter au maximum les échanges de monnaie : demander autant que possible de faire l'appoint. Prévoir une caisse pour ranger la monnaie (*un bocal pour le transvasement peut limiter le contact*).
- Mettre un film plastique sur le terminal CB si vous en possédez un. Bien désinfecter avant et après toute utilisation digitale.

À la sortie

Le patient doit éviter les contacts avec une surface du cabinet (poignée...) avant de se retrouver à l'extérieur :

L'art-thérapeute peut le raccompagner

Mettre à sa disposition un papier jetable afin qu'il saisisse la poignée

Laisser la porte vers l'extérieur ouverte.

MATÉRIEL & NETTOYAGE

- × Enlever les tapis et le mobilier en tissu (chaise, fauteuil...)
- × Éviter autant que possible les rideaux en tissu
- × Enlever tout objet ou meuble non indispensable (décoration, bureau, jouets...)

Mettre à disposition des mouchoirs à usage unique

Utiliser des poubelles qui « se ferment » (= pas de « corbeille à papier »)

Tous **les outils utilisés par le patient** ou ayant été en contact avec lui doivent faire l'objet d'une désinfection systématique (stylos, pinceaux, jouets, terminal CB, etc.) avec un **produit de désinfection virucide**.

Le bureau, les chaises ou fauteuils sur lequel s'appuie ou s'assied le patient est désinfecté systématiquement entre deux patients.

Choix du matériel d'art-thérapie

✓ **PRIVILÉGIER LES OUTILS/MATÉRIAUX :**

- lavables et désinfectables
- aux surfaces lisses et sans texture

✗ **ÉVITER :**

- Les outils/matériaux fragiles ou difficiles à entretenir
- Les objets comportant des pièces non nettoyables
- Les matières textiles/poreuses (bois, carton non plastifié...)
- Les jouets à valve retenant l'eau

Si ce type de matériel est utilisé, il devra être nettoyé avant utilisation avec un nouveau patient ou mis dans des contenants fermés hermétiquement et réservés à ce seul patient.

Nettoyage selon les matières

Matières rigides

- Lingettes imprégnées d'Éthanol à 70 % prêtes à l'emploi
- Si le matériel est souillé, il faut faire d'abord un nettoyage à l'eau et au savon et une brosse afin d'atteindre les endroits difficilement accessibles, rinçage, séchage.
- Des alternatives sont possibles : lave-vaisselle à 60 °C, solution détergente/désinfectante suivie d'un rinçage abondant à l'eau claire (attention aux risques toxicologiques ou allergiques) et séchage.

Matières textiles/poreuses

Selon le textile : machine à laver 60 °C durant au moins 50 min ou machine à laver à 40° plus de 60 min

Appareils électroniques, matériel informatique, téléphones...

Désinfecter avec des lingettes imprégnées d'alcool à 70 % (**pas d'eau de javel ni solution hydroalcoolique**).

Penser à éviter de faire se succéder des interventions ayant recours au même matériel pour mieux gérer les temps de désinfection.

Nettoyage des surfaces et mobiliers

L'entretien de toute surface est réalisé avec un **textile propre** ou à usage unique **imprégné d'un détergent-désinfectant virucide**. La lavette de détergent-désinfectant ne doit pas être retrempée dans la solution de détergent-désinfectant pour ne pas la contaminer – *mais possibilité de verser dessus*.

Entreposer les lavettes usagées dans un contenant fermé pour stockage, avant nettoyage en machine à 60°.

Utiliser une méthode de désinfection adaptée au **matériel informatique**. Les claviers ou les supports de protection en plastique les recouvrant doivent être désinfectés. Il est possible d'utiliser un film plastique alimentaire à jeter en fin de journée. Idem pour les terminaux de paiement par CB.

Pour l'**entretien du sol**, il convient de procéder quotidiennement à un dépoussiérage humide. Les lavettes utilisées pour l'entretien du sol doivent être lavées à la machine à laver à 60 ° pendant 30 minutes séparées du linge non infecté.

La **désinfection des surfaces** peut être obtenue par l'usage d'**eau de Javel à une concentration de 0,5%** (1 litre de javel à 2,6% pour 4 litres d'eau froide // **à ne pas mélanger à d'autres produits**) ou d'**alcool à 70%** ou de tout autre produit validé par la **norme EN 14476** :

La norme virucide EN14476 – Kézako ?

Ce nom (intimidant) réfère à une norme Afnor de 2019. *(Les Normes bactéricides, fongicides et virucides sont des tests de suspension réalisés en laboratoire, qui permettent de déterminer l'action d'un désinfectant sur certains microorganismes.)* EN = Entretien et Nettoyage. La certification assure que la formule du produit détruit de nombreux germes et prévient le risque de contamination.

- ⇒ De nombreux produits de nettoyage respectent cette norme, indiquée sur le contenant
- ⇒ Les gels hydroalcooliques doivent l'avoir aussi

Les substances actives biocides sont à manipuler avec précaution. Certains produits cumulent différentes propriétés et action : il est indispensable de **bien lire (et respecter !) les précautions d'utilisation.**

Gestion des déchets / protection en tissu

Les masques et autres équipements à usage unique sont placés dans un sac plastique pour ordures ménagères dédié, opaque, disposant d'un système de fermeture fonctionnel.

Il est conseillé d'avoir une poubelle à ouverture sans contact manuel (ped, automatique).

Pour les **masques en tissu, blouses, lingettes lavables**, etc. : les mettre au fur et à mesure de l'utilisation dans un sac en tissu (lavable à 60°C), lui-même stocké dans un contenant plastique nettoyable au virucide.

Ce Guide pratique a une vocation de partage et d'information, pas d'obligation. N'hésitez pas à partager les mises à jour (et astuces) en fonction de l'évolution de la situation et des recommandations sanitaires.

CONSULTER LES MISES À JOUR RÉGIONALES DES ARS :

(Covid-19) : Espace dédié aux professionnels du médico-social ([Pays de la Loire](#))

COVID-19 - PS - Protections des soignants / hygiène ([Nouvelle-Aquitaine](#))

Coronavirus : informations aux professionnels de santé ([Bretagne](#) – très complet !)

COVID-19 – liens vers Ministère des Solidarités et de la Santé ([Auvergne Rhône Alpes](#))

Autres régions : <https://www.ars.sante.fr/>